



HAL
open science

Licence professionnelle Entrepreneuriat

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Entrepreneuriat. 2014, Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC. hceres-02038645

HAL Id: hceres-02038645

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038645>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Entrepreneuriat

de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Entrepreneuriat

Secteur professionnel : SP5- Echange et gestion

Dénomination nationale : SP5-1 Management des organisations

Demande n° S3LP150009086

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'IUT de Sénart à Lieusaint (77).
- Délocalisation(s) : Centre de formation des apprentis (CFA) Université et Sport (Paris).
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La CCI, la Chambre des métiers et la Boutique de Gestion (non jointes au dossier).

Présentation de la spécialité

L'objectif de la licence professionnelle *Echange et gestion* est de former des étudiants porteurs de projets, à la création ou reprise d'entreprises, au développement de nouvelles activités au sein d'entités existantes, ainsi qu'à l'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises. Les métiers visés sont : créateur d'entreprise, repreneur d'entreprise, responsable de projets, manager, chargé d'affaires, consultant dans des structures d'accompagnement à la création/reprise d'entreprise...

Ouverte en 2007/2008, cette formation est proposée essentiellement en formation initiale sous statut étudiant et en apprentissage dans le cadre d'une section délocalisée au sein du CFA Université et Sport. Portée par trois départements de l'IUT de Sénart et de Fontainebleau, elle s'inscrit dans une offre globale dans le domaine de l'entrepreneuriat à l'UPEC : diplôme universitaire de niveau Bac *Création d'activités*, Option *Entrepreneuriat* en L3 *Administration et échanges internationaux* et Master *Entrepreneuriat international et PME*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La sensibilisation et l'accompagnement des étudiants à la création ou à la reprise d'entreprise est un dispositif fort au sein du PRES Paris Est. Dans son environnement géographique proche, on peut relever la présence de deux autres licences professionnelles de ce domaine, l'une située à l'Université de Saint-Denis qui est proposée exclusivement en alternance et l'autre à l'Université d'Evry.

Le programme présenté propose une approche très opérationnelle qui répond bien aux objectifs professionnels annoncés et aux besoins économiques. Le volume horaire de chaque unité d'enseignement (UE) et de chaque matière semble cohérent avec leur intitulé, mais il est regretté que la maquette présentée ne permette pas d'en connaître précisément le contenu. Ainsi, le contenu de l'UE1 n'est pas clairement défini et semble pour partie redondant avec les UE 4 et 5. Par ailleurs, aucune langue étrangère n'est inscrite au programme et il semble manquer des modules sur les circuits de financement ainsi que la création et l'entretien de réseaux professionnels. Le stage (16 semaines) et le projet tuteuré (150 heures) sont d'une durée satisfaisante et sont bien suivis, mais le dossier ne comporte pas (ou peu) de précisions sur les entreprises d'accueil et les missions réalisées. Les modalités d'évaluation sont décrites de manière succincte, sans indication des compétences évaluées selon les matières. Enfin, le dossier ne donne pas d'information réelle sur les dispositifs permettant de prendre en compte la diversité des niveaux, ni l'accessibilité de la formation à des publics à contraintes particulières.

Le dossier est très synthétique sur l'insertion professionnelle et il ne permet pas de porter une réelle appréciation sur le délai, la qualité et l'évolution de l'insertion des étudiants. Il ne présente que deux tableaux récapitulants les résultats de l'enquête réalisée par l'université auprès de la promotion 2010, sans indication sur la méthodologie utilisée par les responsables de la formation pour les enquêtes intermédiaires, dont les résultats sont peu lisibles. Il semblerait que les débouchés se répartissent approximativement en tiers : création/reprise d'entreprises, salariat (sans indication des emplois occupés, ni de l'activité des employeurs), et poursuite d'études (sans précision des formations suivies). L'analyse proposée est très succincte.

Les intervenants professionnels représentent 61 % de l'effectif global de l'équipe et assurent environ 50 % du volume horaire des enseignements, sur des modules directement en lien avec leur pratique professionnelle. Le dossier mentionne trois conventions de partenariat avec les acteurs économiques (BGE et organismes consulaires) et la participation des professionnels à toutes les étapes du processus : recrutement, suivi de projets tuteurés, accompagnement par les services des partenaires, invitation des étudiants à leurs manifestations et événements, participation aux jurys et au conseil de perfectionnement (dont il n'est cependant pas indiqué la composition précise).

L'équipe pédagogique est diversifiée, avec une forte présence des professionnels (11 dont un professeur associé sur 18 membres), une faible participation des enseignants-chercheurs (au nombre de deux enseignant ; 84 heures à eux deux) et une absence de participation des autres composantes. L'équipe est constituée d'un responsable de formation et d'un responsable d'animation dont les rôles et la répartition des tâches ne sont pas clairement présentés. La régularité des réunions du conseil de perfectionnement n'est pas mentionnée et aucun compte rendu n'est joint. Il n'y a aucun lien à ce jour avec les autres composantes de l'université dans le cadre de la licence professionnelle. L'équipe de la licence leur propose cependant des réunions débats sur l'entrepreneuriat, sans qu'il soit cependant précisé les thèmes traités ni le public touché. Le dossier ne comporte aucune indication sur le pilotage du site délocalisé à Paris, ni sur les relations avec les entreprises dans le cadre de l'apprentissage. Les candidatures ont progressé de 124 % ces trois dernières années, avec un nombre de dossiers qui reste cependant limité (70 à 85) au regard du bassin de recrutement (Ile-de-France). Cependant, le dossier n'est pas très explicite sur le nombre d'admis, ni sur le nombre effectif d'inscrits. Il est donc difficile de mesurer l'attractivité réelle de la formation. On peut cependant noter que les candidatures proviennent essentiellement de BTS et de DUT, en majorité tertiaires, avec une difficulté à attirer les L2, généralistes ou techniques. Par ailleurs, le public de formation continue est étonnamment peu représenté. Il semble que les effectifs soient stables sur les trois dernières promotions (17 à 18 étudiants et 15 apprentis depuis 2011) et que le taux de réussite soit considéré comme « fort » par l'équipe, mais le dossier est laconique sur ces deux points.

- Points forts :

- Une formation qui correspond à un véritable besoin économique.
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire.
- Un programme très opérationnel grâce notamment à un bon équilibre entre enseignants et professionnels au sein de l'équipe pédagogique.

- Points faibles :
 - Un manque de suivi sur le devenir des effectifs.
 - Un recrutement peu diversifié et une attractivité faible vis-à-vis des L2 et du public en formation continue.
 - Un programme qui présente quelques faiblesses (pas d'anglais, UE redondantes, modules manquants).
 - Une efficacité en termes d'insertion professionnelle et de création d'activités qui reste à démontrer.
 - Une équipe enseignante (hors professionnels) qui ne traduit pas le triple portage par trois départements de l'IUT et qui manque de lien avec les autres composantes de l'Université.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait en particulier de :

- Diversifier les recrutements.
- Ouvrir les enseignements aux enseignants d'autres composantes.
- Revoir le programme pour combler les faiblesses précitées.
- Améliorer la traçabilité des résultats (évolution des effectifs, taux et qualité de l'insertion, taux de réussite, taux de poursuite d'études...).



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

